



Intempéries de décembre 2016 et janvier 2017 en Corse-du-Sud



Retour d'expérience





Déroulé de la présentation

1- La prévention

2- L'anticipation

3- La gestion de crise

4- Le retour à la normale



La prévention

1- Réunions de sensibilisation sur les plans communaux de sauvegarde organisées par le sous-préfet, à destination des élus dont les territoires sont couverts par un plan de prévention des risques naturels :

- 45 communes concernées
- 4 réunions : Ouest Corse, Grand Ajaccio, Prunelli et Sud Corse ;
- Equipe d'accompagnement : SIRDPC, pompiers et DDTM ;
- Réunions médiatisées : présence de la presse locale, relais sur les réseaux sociaux institutionnels.

2- Sensibilisations spécifiques :

- Journée grand public avec la communauté d'agglomération du pays ajaccien : bonnes pratiques, conseils de comportement, explication des risques...
- Auprès des chefs d'établissements scolaires, en collaboration avec la direction académique des services de l'Education Nationale.



La prévention

- Sensibilisation des exploitants de terrains de camping au travers des visites de la sous-commission de sécurité : fiches réflexes élaborées au niveau local en cas de vigilance météo à destination des maires et des exploitants ;
- Réunion du conseil départemental de sécurité civile sur la thématique “pluies méditerranéennes intenses” afin de valider et de communiquer sur l’ensemble des actions mises en oeuvre ;
- Sensibilisation des populations par le vecteur des réseaux sociaux (Twitter & Facebook) . Diffusion régulière de messages portant sur les risques, les conseils de comportement et de prudence.

La gestion des événements

1- L'anticipation

- + Mobilisation de l'ensemble des acteurs locaux : référent départemental inondation (DDTM) et cellule de suivi hydrométrique (DREAL), relations privilégiées avec le centre départemental de Météo France ;

Veille des outils disponibles

- + Suivi de l'ISH : risque de crue estimé sur les bassins corses pour 48h sur la base des prévisions de pluies et de l'état de l'humidité des bassins versants. Indicateur expérimental car absence du réseau Vigicrue en Corse ;
- + Carte nationale de prévision des phénomènes remarquables de J+2 à J+7 ;
- + Le site extranets de Météo France.

La gestion des événements

1- L'anticipation

- Absence de radar Météo France sur la façade Ouest du département : difficultés pour les prévisions affinées, notamment sur les quantités d'eau attendues ;
- Caractère insulaire, reliefs, rendent compliqués l'anticipation pour l'ensemble des cours d'eau *Exemple : les affluents du fleuve Rizzanese impactés par les pluies tombées à l'Est, qui inondent les plaines de l'Ouest ;*
- La moitié des communes ne dispose pas de plan communal de sauvegarde, l'information et la sensibilisation des populations repose sur l'implication des services de l'Etat ;

La gestion des événements

2 – La crise

- + Bonne coordination inter-services, née des habitudes de travail lors d'exercices, de réunions “grands rassemblements”, des actions de sensibilisation menées conjointement,
- + Le centre opérationnel départemental est fixe et pérenne depuis 2013, les acteurs ont l'habitude de s'y rendre et d'y travailler ;
- + Le département et la région, gestionnaires des voiries départementales et territoriales et des transports scolaires sont fortement impliqués ;
- + Travail régulier avec l'Education Nationale, partage des bonnes pratiques, présence régulière au COD.

La gestion des évènements

2 – La crise

- La désinformation et les rumeurs sur les réseaux sociaux (*convention avec VISOV depuis mars 2017*) ;
- La population, voire certains chefs d'établissements scolaires n'ont pas respecté les consignes communiquées par les autorités (maire, académie, préfecture...) ;
- La moitié des communes ne dispose pas de plan communal de sauvegarde ;
- En décembre, les intempéries se sont déroulées en période de vacances scolaires, certains services étaient en effectif restreint.



Le retour à la normale

- Continuité de la vie économique et sociale : les deux axes routiers principaux ont été impactés par les inondations, le réseau secondaire également.

Difficultés pour mettre en place des déviations (topographie et relief), interdiction pour certaines catégories de véhicule de circuler (poids lourds)

Pas de moyens au niveau local pour réparer rapidement les dégâts majeurs par exemple les ponts sur le réseau secondaire.

- Les procédures catastrophes naturelles et fonds de solidarité, gérés par le SIRDPC

Malgré les informations régulières sur les procédures, accompagnement presque au cas par cas des communes, majoritairement rurales ;

Instruction longue (les derniers arrêtés CATNAT pour les intempéries de janvier 2017 ont été publiés le 07 juillet 2017 / l'instruction du fonds de solidarité est quasi terminée)

- Retour à la normale contrarié par la succession d'évènements météo : neige et pluies / inondations sur les mêmes secteurs.



Le retour à la normale

- + Mobilisation rapide des moyens nationaux basés à l'UIISC 5 de Corté ;
- + Mobilisation des renforts infra départementaux ;
- + Réactivité et mobilisation de certaines communes dotées de plan communaux de sauvegarde, notamment Porto-Vecchio ;
- + Appui de la DDTM pour constituer les dossiers du fonds de solidarité, l'organisation de la mission d'inspection.



Romain DELMON

Directeur de cabinet du Préfet de Corse,

Préfet de la Corse-du-Sud

Préfecture de la Corse-du-Sud

Nom.prenom@organisme.fr